

VILLE DE DUGNY

DELIBERATION

DU.....

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE : 2024

AFFECTATION RESULTAT EN

2025

Nombre de membres en ex.....

Nombre de membres présents.....

Nombre de suffrages exprimés.....

Votes.....

Date de la convocation.....

Contre.....

Pour.....

Le..... réuni sous la présidence de M....., délibérant sur le compte administratif de l'exercice....., dressé par M..... après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		1 828 975,21 €	1 416 720,30 €		1 416 720,30 €	1 828 975,21 €
Opérations de l'exercice	24 326 814,52 €	27 357 619,51 €	39 255 758,17 €	39 208 940,59 €	63 582 572,69 €	66 566 560,10 €
Totaux	24 326 814,52 €	29 186 594,72 €	40 672 478,47 €	39 208 940,59 €	64 999 292,99 €	68 395 535,31 €
Résultat de clôture (=C ₁)		4 859 780,20 €	1 463 537,88 €			3 396 242,32 €

(1) déficit ou excédent cumulé 2017 moins 1068/2017

Besoin de financement	1 793 504,04 €	au compte 001 Investissement dépenses BP 2025 (Résultat Investissement + apurement du compte
Excédent de financement		au compte 001 Investissement recettes BP 2025
Restes à réaliser	1 162 884,74 €	1 049 710,98 €
Besoin de financement des restes à réaliser	113 173,76 €	
Excédent de financement des restes à réaliser		
Besoin total de financement	1 906 677,80 €	
Excédent total de financement		

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/24 et BP/25

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

3 806 677,80 €	au compte 1068 Investissement BP 2025, avec émission titre de recette.
1 053 102,40 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2025

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Accusé de réception en préfecture
093-219300308-20250410-16L-2025--018-DE
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

Cécile LEVIGNON

Comptable Public